

COUR SUPREME DU MALI
SECTION JUDICIAIRE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

CHAMBRE CRIMINELLE



RÔLE D'AUDIENCE DE LA CHAMBRE CRIMINELLE DU LUNDI
17 FEVRIER 2025 ET JOURS SUIVANTS S'IL Y A LIEU.

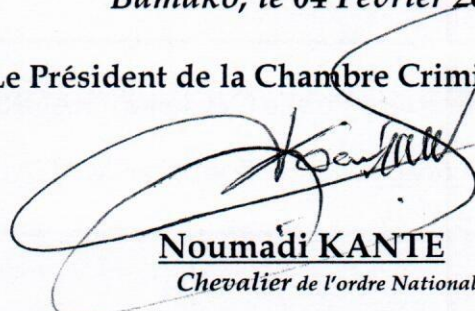
N° D'ORDRE	NOMS ET PRENOMS DES PARTIES ET DE LEURS AVOCATS.	NATURE DE L'AFFAIRE
AFFAIRES NOUVELLES		
1.	Ministère Public C/ Adama SANGARE et autres. <u>Avocat</u> : Maître Ousmane Aldiouma TOURE le Cabinet Hera-Conseil, Avocats au Barreau du Mali.	Atteintes aux biens publics et de complicité et délit de favoritisme.
2.	Ministère Public et Thierno BAH C/ Souleymane DIALLO <u>Avocats</u> : Maîtres Demba TRAORE, Mahamadou TRAORE et Diakaridia DJIRE, tous Avocats au Barreau du Mali.	Vol.
3.	Ministère Public et Hamadoun KODIO et autres C/ Amadou KODIO et autres. <u>Avocat</u> : Maîtres Hamadoun DICKO, Ahmadou KISSO CISSE, Mahamadou H. SIDIBE, tous Avocats au Barreau du Mali.	Opposition à l'autorité légitime, C.B.V, dommage à la propriété mobilière, chantage et menace de mort.
4.	Ministère Public C/Bassirou Ibrahim Larbi. <u>Avocat</u> : Maîtres Hassane BARRY et Aliou Abdoulaye TOURE, tous Avocats au Barreau du Mali.	Acte de terrorisme appartenant à un groupe de combat.
5.	Ministère Public C/Chaka TRAORE. <u>Avocats</u> : Maître Boubacar MACALOU Avocat au Barreau du Mali.	Pédophilie.

6.	Ministère Public C/Moctar DIABY et autres. <u>Avocat</u> : Maître Ousmane N. TRAORE, Avocat au Barreau du Mali.	Faux et usage de faux, association de malfaiteurs, importation de marchandises prohibées.
7.	Ministère Public et Ousmane DIABATE C/Baïny DIABATE dit Baba. <u>Avocat</u> : Néant.	Violence, et voies de fait.
8.	Ministère Public et Gouagnon COULIBALY C/Ibrahim MAÏGA. <u>Avocat</u> : Néant.	Abus de confiance.
9.	Ministère Public et Contentieux de l'Etat C/Siriki KOUYATE. <u>Avocat</u> : Maître Koto TRAORE, Avocat au Barreau du Mali.	Injures par le biais d'un système d'information publication d'information etc...
10	Ministère Public et Aly GUINDO C/Mahamadou DIALLO dit Seyba. <u>Avocat</u> : Maître Cheick Sidi Bekaye MANGARA, Avocat au Barreau du Mali.	Faux et usage de faux
11	Ministère Public C/Céline ABOU et Ernest OKWUCHI. <u>Avocat</u> : Maîtres Moussa SINAYOKO et Diawoye SIDIBE, tous Avocats au Barreau du Mali.	Traite de personne, complicité et proxénétisme.
12	Ministère Public C/Mohamed Ag BILAL. <u>Avocats</u> : Néant.	Faux en écriture, escroquerie et soustraction de biens.

Bamako, le 04 Février 2025.

Le Président de la Chambre Criminelle




Noumadi KANTE
Chevalier de l'ordre National